

**Présents, élus au Conseil des Enfants :**

Léandre Erpelding, Manon Braillon, Lisa Piarulli, Magot Monier, Yoann Guingand, Robin Filocamo, Zoé Lesage, Céleste Pourchon, Marion Pinon

**Absents excusés :** Corentin Roy, Léon Defay, Kilian Blancquaert

**Présentes, élues au Conseil Municipal :** Marianna Costa et Aline Fiard

**Secrétaire :** Fanny Japhet (directrice ALSH et vie scolaire)

**1. Intervention d'une élue**

Aline Fiard, conseillère municipale, co-anime cette séance. Aline présente aux enfants le CCAS (Centre communal d'action sociale), son but et son fonctionnement : il s'agit de venir en aide aux personnes isolées et/ou défavorisées dans le village. Aline présente également la banque alimentaire du Touvet.

Marianna présente le Conseil des sages, équivalent du CME pour les aînés. Un temps d'échange entre « les sages » (les représentants des personnes âgées du village) et les enfants du CME est souhaité au printemps, quand les conditions sanitaires le permettront.

**2. Retour sur la distribution des colis en décembre**

Retour d'expérience et discussion autour de cet événement auquel les enfants ont aimé participer. Par ailleurs la présence des enfants a été très appréciée par les personnes âgées.

L'évènement a fait l'objet de la couverture et d'un article du « Touvet Mag » numéro d'hiver 2021-2022.

**3. Vœux du CME**

A la demande de Mme le Maire, les enfants du CME sont sollicités pour formuler leurs vœux de bonne année à la population du Touvet. C'est l'occasion de rappeler comment on porte l'écharpe tricolore. Léandre se souvient qu'on porte l'écharpe du haut de l'épaule droite au côté gauche, la bande bleue en haut, côté col (seuls les parlementaires – Députés, Sénateurs – peuvent porter le côté rouge côté col). A partir des vœux initialement prévus pour le repas des Anciens (qui avait dû être annulé en décembre à cause du Covid), les enfants ont préparé un discours qui a pu être filmé et mis en ligne le soir même. La vidéo est visible sur le site Facebook de la mairie du Touvet (<https://www.facebook.com/MairieLeTouvet/>). Elle sera en ligne dès lundi prochain sur le site officiel de la Mairie (<http://www.letouvet.com/>)

**4. Prochaine séance : Vendredi 4 mars 2022 à 17h en mairie**

*Rappel : vous pouvez inscrire vos enfants gratuitement au périscolaire ce jour-là pour que Marianna puisse aller les chercher pour l'heure du CME.*

En clôture de séance Fanny Japhet annonce aux enfants son départ de la Mairie du Touvet : en effet celle-ci a obtenu un poste plus proche de chez elle et travaillera désormais à la Mairie de Gières.

Merci aux enfants pour leur enthousiasme et leur sérieux, démontré une fois encore au cours de cette session. Bon rétablissement aux absents, qui n'ont pas été oubliés dans la vidéo puisque leurs noms sont cités par Zoé.